

Extrait du registre aux délibérations de la séance du Conseil Communal du 28 janvier 2019

Présents : M. Christian BAGUETTE, Conseiller-Président ;
M. Lambert DEMONCEAU, Bourgmestre ;
Mme Cécile HUYNEN- DELHEZ, M. Gaston SCHREURS, M. Christophe DEMOULIN, Échevins ;
Mme Marie- Astrid HUYNEN- KEVERS, Présidente du C.P.A.S. ;
MM. Hubert AUSSEMS, Herbert MEYER, Mme Christine CHARLIER- ANDRE, M. Didier HOMBLEU, Mlle Caroline JACQUET, M. Guillaume DHEUR, Mme Marie- Emmanuelle JEANGETTE, Mme Joanne FUGER- REIP, Mme Géraldine DUYSSENS- LONDON, Mlle Thaïssa HEUSCHEN, Conseillers ;
Mme Gaelle FISCHER, Directrice générale – Secrétaire de séance.

Excusée : Mme Alice JACQUINET, Echevine, est absente et excusée.

3^e OBJET : COMPOSITION POLITIQUE DU CONSEIL COMMUNAL- APPARENTEMENTS- PRISE D'ACTE DES DECLARATIONS

Le Conseil communal, réuni en séance publique,
Vu le Décret du 05/12/1996 relatif aux intercommunales wallonnes, tel que modifié ;
Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;
Attendu qu'il appartient au Conseil communal d'arrêter sa composition politique exacte en tenant compte des éventuelles déclarations d'apparentement ;
Considérant que les déclarations d'apparentement ou de regroupement ne peuvent être faites qu'une seule fois, vers une seule liste et pour l'ensemble des mandats dérivés du conseiller communal ;
Qu'elles sont publiées sur le site internet de la commune ;
Attendu qu'à l'issue des dernières élections communales du 14 octobre 2018, les élus ci-après ont été installés en qualité de Conseillers :

• pour la liste n°13 **EIC** :

M. Lambert DEMONCEAU, Mme Cécile HUYNEN-DELHEZ, M. Gaston SCHREURS, Mme Alice JACQUINET, Mme Marie- Astrid HUYNEN- KEVERS, Mme Christine CHARLIER, M. Christian BAGUETTE, M. Christophe DEMOULIN, M. Hubert AUSSEMS, M. Didier HOMBLEU, Mlle Caroline JACQUET, M. Guillaume DHEUR, Mme Manu JEANGETTE

• pour la liste n°14 **Transition citoyenne (TC)** :

M. Herbert MEYER, Mme Joanne FUGER-REIP, Mme Géraldine DUYSSENS- LONDON et Mlle Thaïssa HEUSCHEN

Vu les déclarations d'apparentement au profit de partis politiques produites ci-après :

DEMONCEAU Lambert	par écrit	déclare vouloir être apparenté au MR
SCHREURS Gaston	par écrit	déclare vouloir être apparenté au MR
HUYNEN- KEVERS Marie- Astrid	par écrit	déclare vouloir être apparentée au MR
AUSSEMS Hubert	par écrit	déclare vouloir être apparenté au CDH
MEYER Herbert	par écrit	déclare vouloir être apparenté à ECOLO
HUYNEN- DELHEZ Cécile	par écrit	déclare vouloir être apparentée au CDH
CHARLIER- ANDRE Christine	par écrit	déclare vouloir être apparentée au MR
DEMOULIN Christophe	par écrit	déclare vouloir être apparenté au CDH

JACQUINET Alice	par écrit	déclare vouloir être apparentée au CDH
BAGUETTE Christian	par écrit	déclare ne pas vouloir s'apparenter à un groupe politique
HOMBLEU Didier	par écrit	déclare vouloir être apparenté au MR
JACQUET Caroline	par écrit	déclare vouloir être apparentée au MR
DHEUR Guillaume	par écrit	déclare vouloir être apparenté au CDH
JEANGETTE Manu	par écrit	déclare vouloir être apparentée au CDH
FUGER- REIP Joanne	par écrit	déclare ne pas vouloir s'apparenter à un groupe politique
DUYSENS- LONDON Géraldine	par écrit	déclare vouloir être apparentée au groupe ECOLO
HEUSCHEN Thaïssa	par écrit	déclare ne pas vouloir s'apparenter à un groupe politique

Attendu qu'aucune autre déclaration d'apparement n'a été déposée ;

PREND ACTE des déclarations d'apparement et de non apparement précitées.

ARRETE comme suit sa composition politique définitive, celle-ci étant uniforme pour l'ensemble des intercommunales dont la commune est membre et ce, pour la durée de la législature :

Liste n° TRANSITION CITOYENNE : 2 apparentés ECOLO	2
Liste n° (E.I.C.) : apparentés Cdh	6
Liste n° (E.I.C.) : apparentés M.R.	6

La présente sera transmise sans délai pour suite voulue aux intercommunales concernées et au Ministère de la Région Wallonne.

Elle sera diffusée sur le site internet communal.

Par le Conseil Communal :

La Secrétaire,
(s)Gaelle Fischer

Le Président,
(s)Christian Baguette

POUR EXTRAIT CONFORME

La Directrice Générale,



Gaelle Fischer



Le Bourgmestre,

